Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 022-212201529-20260330-2026_03_30_023-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE

MINIHY - TREGUIER

Commune de MINIHY-TRÉGUIER-Conseil municipal
du 30 mars 2026
Délibération N°2026-03-30-023

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement de Lannion - Canton de Tréguier
COMMUNE DE MINIHY-TREGUIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 26/03/2026
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Etaient présents : Christian Le Roi, Marie Odile Duval, Dominique Clouin, Christiane Le Lonquer, Marie-Yvonne Gallais, Michel Guyomard, Marie-Dominique Ollierou, Isabelle Moal, Olivier Cras, Jean-Yves Beguec, Sébastien Lerestif, Pierre Connan, Marlène Renoux

Absente représentée :
- Madame Corinne Le Bivic a donné procuration à Pierre Connan

Absent :
- Monsieur Eric Le Moal

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre Connan a été désigné pour remplir ces fonctions.

---

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026

Monsieur Le Maire interroge l'assemblée afin de savoir si des observations sont à apporter à la rédaction du procès-verbal du 20 mars 2026 et le soumet au vote.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve le procès-verbal du 20 mars 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Christian LE ROI

MAIRIE DE MINIHY-TREGUIER (Côtes-d'Armor)

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture

15, Rue du Bourg - 22220 Minihy-Treguier
Téléphone : 02 96 92 31 49 - Télécopie : 02 96 92 30 10
E-mail : mairie.minihy@orange.fr